



BESOIN D'AIDE ?

**N'attendez plus, vos conseillers
France services sont là
pour vous !**



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

1. Nous vous accompagnons dans vos démarches !

France services vous permet d'accéder en un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics :



Exemples de démarches proposées dans les France services :

- Déclaration de vos **revenus**.
- Demande de **permis de conduire** ou de **carte grise**.
- Demande d'une aide (**allocation logement, RSA, retraite, etc.**).
- Création de votre espace **France Travail**.
- Gestion de votre compte **Ameli**.



Retrouvez toutes les informations pratiques (horaires, plan d'accès, permanences, nouvelles ouvertures...) sur **france-services.gouv.fr** ou scannez le QR code !



2. Besoin d'aide ou de conseils en informatique ? Rencontrez votre conseiller numérique !



CONSEILLER NUMÉRIQUE

Votre conseiller numérique est là pour **vous aider à maîtriser vos appareils numériques** (smartphone, ordinateur, tablette, etc.) **et vous accompagner vers plus d'autonomie** dans la réalisation de vos démarches administratives courantes.

Après de votre conseiller numérique, vous apprendrez à devenir autonome pour :

- **Échanger avec vos proches** (utiliser un réseau social et une messagerie électronique, réaliser une visioconférence, créer et partager des contenus numériques etc.).
- **Prendre en main les outils numériques** (utiliser les outils bureautiques, réserver un billet en ligne, vérifier une informations, sécuriser mes connexions, etc.).
- **Découvrir les opportunités de votre territoire** (trouver un logement, découvrir les solutions de mobilité proche de chez vous, etc.).
- **Accompagner votre enfant** (sensibilisation aux risques du numérique, suivre la scolarité de mon enfant, découvrir et connaître les usages numériques des enfants/adolescents).
- **Utiliser les opportunités du numérique** (déposer une annonce en ligne, créer et utiliser un espace personnel sur des sites de services publics, etc.).

De quels types d'accompagnement puis-je bénéficier ?

En fonction de vos besoins, votre conseiller peut vous proposer :
un accompagnement individuel ou des ateliers collectifs !

Contactez le 02 43 09 09 65 ou envoyez un mail à conseiller.numerique@cias.paysdecraon.fr



Sur le Pays de Craon, participez, chaque mois, à des ateliers basés sur des thématiques simples ! Découvrez dès maintenant, le programme de nos ateliers numériques sur www.paysdecraon.fr ou scannez le QR Code !

3. Vos conseillers France services à votre écoute !

Rendez-vous dans l'un de vos espaces France services en Pays de Craon :



France services Craon

29 rue de la Libération
53400 Craon

02 43 09 09 65

franceservices@cias.paysdecraon.fr

Horaires d'ouvertures :

lundi : 9h à 12h30 / 14h30 à 17h
mardi au vendredi : 9h à 12h30 / 13h30 à 17h



France services Renazé

33 rue Bourdais
53800 Renazé

02 43 09 32 75

franceservices.renaze@cias.paysdecraon.fr

Horaires d'ouvertures :

lundi, mardi et jeudi : 9h à 12h30
mercredi : 9h à 12h30 / 13h30 à 18h
vendredi : 9h à 12h30 / 13h30 à 15h30

Prise de rendez-vous conseillée pour échanger avec un conseiller à Craon ou à Renazé.

 *Accueil possible également sur Cossé-le-Vivien uniquement sur rendez-vous.*

4. Découvrez nos permanences disponibles dans vos espaces France services en Pays de Craon !

Mise à jour du document - juin 2025



Cossé-le-Vivien* : 3^{ème} mardi du mois sans rendez-vous.

Contactez le
02 43 69 57 57



Cossé-le-Vivien* : 1^{er} mardi matin du mois sur rendez-vous.

Contactez le
02 43 67 37 31



France services Craon : 4^{ème} vendredi du mois sur rendez-vous.

Contactez le
02 43 56 99 29



France services Craon : 1^{er} vendredi matin du mois sur rendez-vous.

Contactez le
02 43 56 95 94



Cossé-le-Vivien* : 2^{ème} lundi du mois sur rendez-vous.

Contactez le
02 43 56 69 25



France services Craon : 3^{ème} jeudi matin du mois sur rendez-vous.

France services Renazé : 3^{ème} mercredi matin du mois sur rendez-vous.

Cossé-le-Vivien* : 3^{ème} mercredi après-midi du mois sur rendez-vous.

Contactez le :
02 43 09 09 65
02 43 09 32 75
02 43 98 80 24



Cossé-le-Vivien* : 1^{er} mardi matin du mois sur rendez-vous.

Contactez le
02 52 46 06 49



France services Craon : 2 vendredis par mois sur rendez-vous.

Contactez le
02 43 09 09 65





Espace tertiaire Craon : jeudi sur rendez-vous.
France services et mairie de Renazé : jeudi sur rendez-vous.
Cossé-le-Vivien* : mercredi sur rendez-vous.

Contactez le
06 71 04 04 00



France services Craon : mercredi après-midi sur rendez-vous.

Contactez le
02 43 56 93 67



France services Craon : lundi et jeudi sur rendez-vous.
France services Renazé : vendredi sur rendez-vous.
Cossé-le-Vivien* : vendredi sur rendez-vous.

Contactez le
02 43 07 27 49



France services Craon : lundi sur rendez-vous.

Contactez le
02 43 39 43 39



France services Craon : 3^{ème} mercredi matin du mois sans rendez-vous.
France services Renazé : 2^{ème} mercredi matin du mois sans rendez-vous.
Cossé-le-Vivien* : 1^{er} mercredi matin du mois sans rendez-vous.

Contactez le
02 43 91 19 91



Cossé-le-Vivien* : 1 vendredi par mois sur rendez-vous.

Contactez le
02 40 20 28 00

** Toutes les permanences qui ont lieu à Cossé-le-Vivien se déroulent à la Maison de Communauté, 58 place Tussenhausen, sauf la permanence du conciliateur de justice qui se tient à la mairie de Cossé-le-Vivien.*

